

Exigeons de Luc Chatel qu'il mette un terme à la mesure de suspension du professeur de Manosque !

Author : Riposte Catholique

Categories : [Action!](#)

Date : 7 décembre 2010



"Monsieur le Ministre,

avec le réseau Riposte catholique, je tiens à vous faire part de mon indignation sur la sanction que votre administration a cru devoir appliquer à un professeur de Manosque.

Au motif que celui-ci aurait présenté un documentaire montrant la réalité de l'avortement, vous l'avez purement et simplement « suspendu » pour 4 mois – en attendant des sanctions plus graves ?

Je note que personne, dans la classe politique ou dans les médias, ne considère comme répréhensible la publication qu'il a faite de documents en faveur de l'avortement. La rigueur qui s'abat sur ce professeur qui a eu simplement « l'inconscience » de laisser croire qu'un débat existait encore sur cette question douloureuse, montre sans ambiguïté que, pour votre administration, l'avortement est un « bien » et que toute contestation de ce « droit » est un crime.

À ce stade, il peut ne s'agit que d'une mesure administrative, dans laquelle vous n'avez aucune part, en tant que responsable politique. Mais il n'existe qu'une seule méthode pour montrer que vous n'avez rien à voir avec cette décision inique : révoquer immédiatement la mesure de suspension que vos collaborateurs ont prise en votre nom.

Je tiens à vous dire, de la façon la plus nette qui soit, qu'à défaut de cette décision, je conclurai personnellement que le gouvernement et la majorité parlementaire auxquels vous appartenez soutiennent la culture de mort et récusent toute objection de conscience face au crime abominable de l'avortement. Et il va de soi que j'en tirerai – et inciterai mon entourage à en tirer – toutes les conséquences lors des prochaines échéances électorales. Il a été fréquemment dit, au cours des dernières semaines, que M. Nicolas Sarkozy cherchait à « récupérer » l'électorat catholique. J'ignore si ce qu'en disent les médias correspond à la réalité. Ce que je sais, en revanche, c'est que le strict minimum que peuvent exiger les catholiques conséquents, c'est que leurs suffrages ne servent pas à élire des personnes qui souhaitent aggraver encore la douloureuse réalité de l'avortement dans notre pays, en interdisant toute discussion à ce sujet.

J'ose espérer que vous prendrez donc les mesures qui s'imposent pour le maintien du pluralisme en France et je vous assure, Monsieur le Ministre, de ma considération et de ma vigilante attention quant au traitement que vous-même et vos collaborateurs réserverez à ce dossier."

Vous pouvez envoyer cette lettre type et la personnaliser en ajoutant votre message (facultatif), en renseignant les champs ci-dessous et en cliquant sur "envoyer". Cela prend moins de 30 secondes... Le professeur de Manosque, au courant de cette initiative, mérite bien cela !